

Fiche d'identité de la spécialité: Protection des Végétaux

Niveau: Licence Académique

Domaine: Science de la Nature et de la Vie

Filière: Sciences Agronomiques

Spécialité: Protection des Végétaux

1- Localisation de la formation:

Faculté /Institut: Faculté des sciences.
Département: Sciences Agronomiques.
Références de l'arrêté d'habilitation de la licence: Arrêté n° 769 du 05/08/2015

2- Partenaires extérieurs:

Autres établissements partenaires :

DGRSDT, Université BBA, Université Batna 2, Université de biskra, Université Khenchela, Université Sétif 1, Université Constantine 1, Université Bejaia, USTHB, Université Boumerdes, Université d'Ouargla, Université de Jijel, Institut technique des grandes cultures (ITGC), Institut national de protection des végétaux (INPV),...

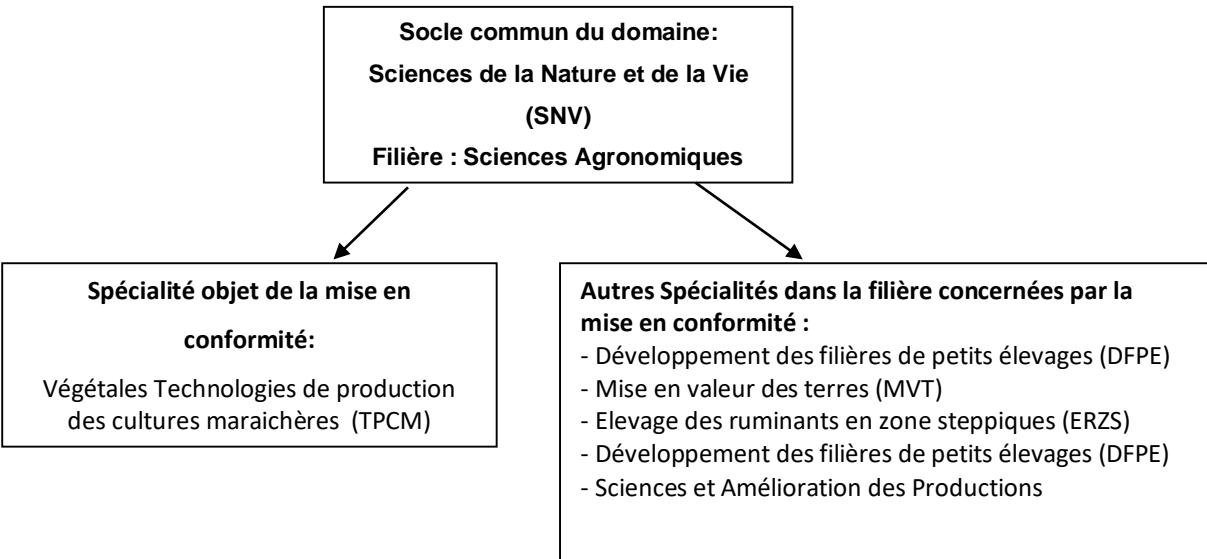
Entreprises et autres partenaires socio-économiques :

Laboratoire de Protection des Végétaux, Université de Mostaganem,...

Partenaires internationaux :

Université Lille 1 France, Université Gazi Ankara Turquie, Université El Manar Tunisie, Université Gafsa Tunisie, Université Ibn Zohr Agadir Maroc, ENSA Toulouse France, Université Louis Pasteur de Strasbourg – Faculté de Pharmacie,...

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

La protection des plantes est un secteur en pleine évolution, aussi bien en termes de concepts que d'acteurs. Les débats autour de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, du développement de moyens alternatifs de protection des cultures, des impacts environnementaux des pesticides ou encore des résidus de pesticides dans les aliments le démontrent parfaitement. Le marché du travail évolue en conséquence et s'est fortement diversifié.

5- objectifs de la formation:

La protection des végétaux, en tant que domaine scientifique, repose sur l'interaction et l'intégration de disciplines nombreuses et diversifiées. L'objectif de la formation est de fournir aux étudiants des connaissances scientifiques et méthodologiques solides ainsi que les outils de réflexion nécessaires à l'analyse des problèmes de protection des plantes au sein des agrosystèmes, à la conception de méthodes de protection innovantes, efficaces et durables, et à la prévision de leurs conséquences aux plans économique, environnemental et de la sécurité sanitaire des aliments. Elle a pour objectif également de former des cadres en mesure de gérer et d'appréhender les maladies des plantes et les évolutions des bioagresseurs de plantes d'une part, d'autre part, mettre en œuvre une stratégie de lutte raisonnée et intégrée efficace et respectueuse de l'environnement.

Cette formation constituera une base pour les futurs chercheurs qui seront en mesure de poursuivre des études en Master et Doctorat en protection des végétaux.

Les étudiants formés doivent apparaître comme des personnes ressources dans le domaine de la protection des végétaux. Ils doivent posséder une bonne connaissance du secteur végétal et de son organisation, en particulier, dans le domaine des productions végétales spécialisées ; savoir identifier, diagnostiquer et résoudre des problèmes phytosanitaires ; proposer et mettre en œuvre des méthodes de lutte techniquement satisfaisantes, économiquement viables, respectueuses de l'environnement et de la santé publique ; connaître les méthodes de protection alternatives à la lutte chimique et en assurer la mise en œuvre - posséder une bonne connaissance des aspects réglementaires du secteur de la santé des plantes et d'homologation des produits phytosanitaires.

6- Profils et compétences visés:

Ce parcours doit permettre la formation de spécialistes généralistes en protection des plantes, capables d'apporter les éléments scientifiques et opérationnels permettant de gérer les complexes bioagresseur ou compétiteur / auxiliaire / plante / facteurs abiotiques au sein des filières, raisonner les stratégies de lutte, en fonction de contraintes environnementales, sociales et économiques, ce qui peut inclure l'utilisation de pesticides ou le recours à des solutions alternatives ou complémentaires (luttés prophylactique, génétique, biologique), en favorisant les démarches en accord avec les principes du développement durable. En général le diplômé doit savoir :

- Identifier les problèmes de protection des végétaux, analyser les causes, évaluer leurs conséquences et concevoir des solutions techniquement satisfaisantes,
- Sélectionner un mode d'intervention efficace et choisir un produit phytosanitaire en fonction de ses propriétés biologiques, chimiques en respectant les
- Maîtriser les objectifs de sécurité sanitaire des denrées alimentaires, de sécurité des travailleurs et de l'agriculture durable,
- Maîtriser des modes d'action des produits phytosanitaires, les différents appareils de traitement, les méthodes de lutte chimique et non chimique, la commercialisation des produits phytosanitaires,
- Prendre en charge les différentes tâches au sein des services (secteur public, coopératif ou privé) ayant une relation avec l'agriculture et la protection des plantes.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Les diplômés de la spécialité Protection des végétaux peuvent exercer diverses activités dans:

- L'enseignement technique,
- Les laboratoires et instituts de recherches,
- L'industrie agro pharmaceutique: recherche, homologation, expérimentation, développement, et commercialisation des produits phytosanitaires,
- Les stations nationales et régionales de la protection des végétaux (INPV et SRPV),
- Les administrations publiques (DSA, Services des forêts et d'environnement, chambre d'agriculture..), ainsi que dans les laboratoires de contrôle,
- Les entreprises du secteur de l'agrofourriture (phytopharmacie, engrais, semences, aliments du bétail, machinisme agricole,...),
- L'expertise phytosanitaire des cultures et dans la surveillance et contrôle des résidus de pesticides et autres contaminants dans les denrées végétales, assurance qualité...etc.
- Bureaux d'études et de développement des espaces verts.